



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La situation des étudiants français en étude de médecine à l'étranger

Question écrite n° 6544

Texte de la question

M. Éric Poulliat attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés des étudiants français en études de médecine à l'étranger. La sélection très importante opérée en fin de première année par les facultés de médecine conduit chaque année un grand nombre d'étudiants français à suivre leurs études dans d'autres pays de l'Union européenne, notamment en Roumanie. Ces étudiants réalisent leur premier et deuxième cycles à l'étranger et réintègrent, comme leur autorise le droit européen, le troisième cycle des études médicales en France. Le lieu de poursuite de leurs études et leur spécialité sont déterminés par leur classement aux épreuves classantes nationales (ECN). Même si certains étudiants qui reviennent de l'étranger obtiennent un bon classement aux ECN, la plupart d'entre eux occupent les dernières places du classement. Par ailleurs, les praticiens hospitaliers déplorent des lacunes et un manque de pratique des internes ayant poursuivi leurs études en Roumanie. Dès lors que les environnements éducatifs et médicaux nationaux ne sont pas équivalents, il conviendrait de développer un système de stages obligatoires d'adaptation pour les étudiants français ayant poursuivi leurs études de médecine à l'étranger et souhaitant réintégrer le troisième cycle des études médicales en France. De même, il serait souhaitable de mettre en place des partenariats entre les hôpitaux français et les universités de médecine étrangères afin que ces étudiants puissent suivre des stages pratiques validant chaque année universitaire. La pénurie de praticiens qui sévit aujourd'hui en France et la progression des déserts médicaux dans nombre de zones rurales laisse penser qu'une intégration adéquate de ces étudiants serait désirable. Il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement compte mettre en place pour faciliter l'intégration des étudiants français en étude de médecine à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Éric Poulliat](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6544

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 juin 2019

Question publiée au JO le : [20 mars 2018](#), page 2266

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)